

Collection EDYTEM

Numéro 21 - Année 2021

*Coordination :
Alice Nikolli,
Mélanie Duval,
Christophe Gauchon*

LACS ET SOCIÉTÉS : ÉCLAIRAGES ALPINS, PYRÉNÉENS ET ANDINS



Collection EDYTEM

Numéro 21 - Année 2021

Lacs et sociétés : éclairages alpins, pyrénéens et andins

Actes des journées d'étude
« Territoires et paysages lacustres,
des lacs de plaine aux lacs de montagne »
Le Bourget-du-lac, 15 et 16 novembre 2019

*Coordination de l'ouvrage :
Alice Nikolli, Mélanie Duval, Christophe Gauchon*



Comité éditorial de la « Collection EDYTEM »

Yves PERRETTE, Clémence PERRIN-MALTERRE et Nathalie CAYLA.

Comité de lecture du présent volume

Laurent ASTRADE, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Robin BRIGAND, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - laboratoire Trajectoires
Mélanie DUVAL, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Marie FORGET, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Christophe GAUCHON, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Dominique KREZIAK, IAE Savoie Mont Blanc - laboratoire IREGÉ
Lionel LASLAZ, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Yves-François LE LAY, ENS de Lyon - laboratoire EVS
Sabine MOULIN, Université Savoie Mont Blanc - Centre de recherche en droit Antoine Favre
Alice NIKOLLI, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM et ENS de Lyon - laboratoire EVS

NB : Les points de vue et conclusions développées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Exemplaires disponibles au Laboratoire EDYTEM et distribués par FMSH-Diffusion (www.lcdpu.fr) et par l'Université Savoie Mont Blanc (btk.univ-smb.fr/livres)

Université Savoie Mont Blanc
Laboratoire EDYTEM (UMR 5204)
Environnements, DYnamiques et TErritoires de la Montagne
Campus universitaire
73376 LE BOURGET-DU-LAC CEDEX
edytem.cnrs.fr

Mise en page

Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, Catherine BRUN

ISBN : 1762-4304
ISSN : 978-2-37741-061-3
Dépôt légal : juin 2021

Illustrations de couverture

01 – Affiche « Aix-les-Bains. Ville jeune pour les jeunes ». Auteur Inconnu, non datée - Fonds Club de plongée d'Aix-les-Bains.
02 – Vue d'une partie des bois de la zone 2 du site PNLV 1 de Conjux (lac du Bourget) (© R. Masson).
03 – Les rives du lac Titicaca depuis la commune de Sampaya, 2017. Cliché : J. Blanc Ansari.
04 – Photographie aérienne de la plage de Bon Vent, lac d'Aiguebelette, juillet 2017. Cliché : Aiguebelette Parapente.
05 – Évolution de l'urbanisation autour du lac de Paladru. S. Moulin, d'après les données Majic 2017. Les rives ont été relativement préservées de l'urbanisation depuis 1978, même si quelques lotissements ont pu être réalisés.
06 – Détail de la carte du Léman par le syndic Jean du Villard 1588. Carte oblongue, orientée sud-est, armoiries, légende, poissons. Publiée par la librairie ancienne Bader-Revilliod, Genève. Exemplaire n° 114 (CH AEG Archives privées 247/V/136).

SOMMAIRE

Éditorial

« *Et si on bossait sur les lacs ?* »

Yves PERRETTE et Jérôme POULENARD 7

Introduction : les lacs au prisme des sciences humaines et sociales

Mélanie DUVAL, Alice NIKOLLI et Christophe GAUCHON 9

Partie 1.

Les lacs : regards croisés sur un objet équivoque 21

Théorie et pratique des lacs en Italie. Normes, fonctions et cas paradigmatiques

Stefano FANETTI, Giuseppe MUTI et Ezio VACCARI 23

Ô droit ! Suspend ton vol !

La protection des rives des lacs de montagne de la théorie juridique à la pratique alpine

Sabine MOULIN 31

Lacs publics mais rives (en partie) privées : analyse d'un paradoxe géo-légal

Alice NIKOLLI 51

Les représentations de l'espace lacustre de l'Antiquité à nos jours.

Réflexions à partir d'exemples savoyards

Sébastien NIELOUD-MULLER 63

Partie 2.

Environnement et usages des espaces lacustres 89

*Archives historiques et sédimentaires des paysages lacustres du piedmont des Pyrénées
(lacs de Barbazan et de Loures-Barousse, Haute Garonne, France)*

Victor ARRICAU et Emmanuel CHAPRON 91

*Exploration fonctionnelle du territoire des grands lacs alpins
par le prisme des services écosystémiques*

Yoann BAULAZ, Jean-Marcel DORIOZ et Véronique PEYRACHE-GADEAU 103

Paysages et usages des lacs alpins

Christophe GAUCHON 127

*Le lac Titicaca bolivien : analyse ethnographique pour penser le désordre
environnemental au prisme des savoirs scientifiques et autochtones*

Jordie BLANC ANSARI 139

Partie 3.

Le tourisme lacustre: origines, dynamiques et limites 155

Biodiversité et durabilité touristique des lacs d'Insubrie.

Rhétorique, pratiques et problèmes de gestion du territoire

Adriano MARTINOLI, Giuseppe MUTI, Valeria PECORELLI et Damiano PREATONI 157

<i>La valorisation musicale des grands lacs périalpins : l'ennui ou la fête</i> Théophile BONJOUR	167
<i>La trajectoire touristique des lacs de Savoie : apports des documents promotionnels dans l'analyse de l'évolution de lieux touristiques</i> Chloé JOBERT et Mélanie DUVAL.....	185
<i>Le tourisme lacustre comme stratégie de diversification d'une destination touristique estampillée « montagne » : entre discours et réalité</i> Mélanie DUVAL, Julien MATHIEU et Alice NIKOLLI	205
Compte rendu d'excursion.....	231
<i>D'un lac à l'autre : trace GPS améliorée d'une excursion de terrain</i> Matthieu BARRIL, Yoann BAULAZ, Ana BRANCELJ, Mélanie DUVAL, Christophe GAUCHON et Alice NIKOLLI	233

BIODIVERSITÉ ET DURABILITÉ TOURISTIQUE DES LACS D'INSUBRIE. RHÉTORIQUE, PRATIQUES ET PROBLÈMES DE GESTION DU TERRITOIRE

*BIODIVERSITY AND TOURIST SUSTAINABILITY
OF THE INSUBRIA LAKES.
RETORICAL, PRACTICAL AND LAND MANAGEMENT PROBLEMS*

*BIODIVERSITÀ E TURISMO SOSTENIBILE SUI LAGHI DELL'INSUBRIA.
RETORICHE, PRATICHE E PROBLEMI DI GESTIONE DEL TERRITORIO*

ADRIANO MARTINOLI, GIUSEPPE MUTI, VALERIA PECORELLI ET DAMIANO PREATONI

*Università degli Studi dell'Insubria, Varese e Como
adriano.martinoli@uninsubria.it
giuseppe.muti@uninsubria.it*

RÉSUMÉ

Souvent banalisée, la définition du tourisme durable est une notion complexe et sa signification est multidimensionnelle, avec des acceptions variables qui lui sont attribuées par différents acteurs en fonction des contextes et de leurs objectifs. La contribution propose une relecture critique et schématique de la rhétorique et des pratiques du tourisme durable, en particulier en ce qui concerne les lacs de l'Insubrie (Italie du nord). Elle explore ensuite un cas de conflit local dans lequel les résultats des études scientifiques ne sont pas pris en compte dans l'organisation et la planification du territoire, laissant l'élément géographique « lac » comme objet de rhétorique et de disputes.

MOTS-CLÉS: LACS, TOURISME DURABLE, BIODIVERSITÉ, CONFLIT SOCIAL, OISEAUX ICHTYOPHAGES, REPRÉSENTATIONS

ABSTRACT

Often banalized, the definition of sustainable tourism is a complex concept and its meaning is multidimensional, with different interpretations attributed to it by different stakeholders in different contexts and for different purposes. The contribution proposes a critical and schematic re-reading of the rhetoric and practices of sustainable tourism, particularly with regard to the lakes of Insubria (North Italy). It then explores a case of local conflict in which the results of scientific studies are not taken into account in the organisation and planning of the territory, leaving the geographical element "lake" as an object of rhetoric and disputes.

KEYWORDS: LAKES, SUSTAINABLE TOURISM, BIODIVERSITY, SOCIAL CONFLICT, FISH-EATING BIRDS, REPRESENTATIONS

SINOSSI

Nonostante sia spesso banalizzata, la definizione di turismo sostenibile è una nozione complessa e il suo significato è multidimensionale, con significati diversi attribuiti ad essa da diversi stakeholder a seconda del contesto e dei loro obiettivi. Il contributo propone una rilettura critica e schematica della retorica e delle pratiche del turismo sostenibile, in particolare per quanto riguarda i laghi dell'Insubria (nell'Italia settentrionale). Esplora poi un caso di conflitto locale nel quale i risultati degli studi scientifici non vengono presi in considerazione nell'organizzazione e nella pianificazione del territorio, lasciando l'elemento geografico « lago » come oggetto di retorica e controversie.

PAROLE CHIAVE: LAGHI, TURISMO SOSTENIBILE, BIODIVERSITÀ, CONFLITTO SOCIALE, UCCELLI ITTIOFAGI, RAPPRESENTAZIONI

INTRODUCTION

Dans la perspective de la «*limnologie humaine*» imaginée par Pierre Defert (1962) pour «*décrire les relations établies depuis très longtemps entre l'homme et les lacs*», l'approche socio-limnologique critique suivie pour l'étude des grands et moyens lacs périalpins italiens à l'Université d'Insubrie aborde les lacs et les bassins lacustres dans leur relation aux sociétés humaines et analyse les fonctions prévalant dans les processus qui déterminent le territoire en tant que produit de la société (Turco, 2010). On étudie donc les principales relations fonctionnelles (entre les sociétés humaines et les miroirs lacustres) coopératives ou conflictuelles, qui déclenchent et dirigent la

planification, l'organisation infrastructurelle et productive ainsi que la gestion du territoire du bassin lacustre de la part des sociétés organisées qui y habitent.

Cet article illustre les contradictions environnementales propres aux pratiques du tourisme durable et aux politiques de protection des lacs en Italie. À partir de l'étude de cas des lacs d'Insubrie, en Italie du Nord, nous démontrons comment la prise de décision politique est en conflit en Italie du nord, dans lequel la prise de décision politique est en conflit et en contradiction avec les résultats de la recherche scientifique et les impératifs de l'écologie.

I – LE TOURISME DURABLE SUR LES LACS D'INSUBRIE : UN REGARD CRITIQUE

Depuis le rapport Bruntland en 1987, la notion de tourisme durable a fait l'objet d'une myriade d'études, de définitions, d'initiatives et de conventions à tous les niveaux institutionnels, académiques et productifs. Cependant, il existe encore de nombreux déséquilibres entre les impératifs de protection de l'environnement et de la biodiversité d'une part, et l'imagerie du tourisme et des pratiques de loisirs qui y sont liées d'autre part. Cette contribution propose une relecture critique de la relation entre la rhétorique et les pratiques de durabilité du tourisme. Pour ce faire, elle s'appuie sur une étude de cas concernant les lacs d'Insubrie (provinces de Varèse, de Côme et Lecco).

1 – Théories, pratiques et contradictions du tourisme durable et de l'écotourisme

La définition du tourisme durable est plutôt banalisée dans la recherche, en politique et dans les discours des opérateurs touristiques à différents niveaux. Il s'agit pourtant d'une notion complexe et sa signification s'avère multidimensionnelle, avec des acceptions variables qui lui sont attribuées par différents acteurs en fonction des contextes et de leurs objectifs.

En partant de l'analyse théorique et empirique réalisée par Alfonso Pecoraro Scanio (2016), il est possible de synthétiser un cadre critique et théorique utile pour comprendre non seulement les niveaux rhétoriques et les pratiques (et contenus) qui s'y rapportent, mais aussi les contradictions sur lesquelles repose le tourisme durable.

Comme on peut le voir dans le tableau 1, les niveaux rhétoriques correspondent à : 1) les institutions, orientées vers la durabilité économique, écolo-

gique et sociale au profit des générations futures ; 2) les stations touristiques, orientées vers le développement économique local et la valorisation du territoire ; 3) les organisateurs de séjours, intéressés par les nouveaux marchés ouverts par les certifications de durabilité et d'authenticité ; 4) les populations locales attentives à la fois au bien-être économique et à l'identité culturelle ; 5) les touristes et la relation entre les exigences morales et socioculturelles de consommation et d'identité. En ce sens, le tourisme durable est souvent davantage compris comme une idéologie que comme un concept précis (Saarinen e Dell'Agnese, 2016).

De manière paradoxale, plusieurs niveaux de contradiction apparaissent. Pecoraro Scanio (2016) met l'accent sur cinq d'entre eux : 1) les acteurs du tourisme durable relient directement le tourisme durable au tourisme écologique (écotourisme) dans les parcs et les zones protégées, sans parler du fait que les touristes laissent fatalement une empreinte humaine et que, en dernière analyse, leur présence dans une réserve protégée est de toute façon inappropriée ; 2) ils considèrent le tourisme durable comme un antidote au tourisme de masse, sans parler du fait que le tourisme individuel peut être tout aussi néfaste, surtout lorsqu'il est désorganisé et inconscient ; 3) ils omettent qu'il existe très peu de véritables formes alternatives de tourisme et sous-estiment le green-washing, la stratégie marketing qui construit et exploite une fausse image de durabilité environnementale ; 4) ils considèrent que le tourisme de luxe n'est pas durable alors que, hormis les jets privés et les yachts, l'écologie a des coûts d'exploitation très élevés et n'est pas compatible avec la consommation de masse ; 5) ils considèrent que le tourisme sportif est durable, laissant de côté les décharges «spontanées» et le caractère envahissant pour l'environnement des sports et pas seulement des sports extrêmes.

NIVEAUX RHÉTORIQUES	Institutions	Stations touristiques	Agences de voyages	Populations locales	Touristes
PRATIQUES ET CONTENUS	Les générations futures	La valorisation du territoire	Le marché du salubre et de l'authentique	Le développement local et l'identité	Besoins et consommation
MALENTENDUS	Tourisme écologique	Tourisme de masse	Tourisme alternatif	Tourisme de luxe	Tourisme sportif
PRATIQUES ET CONTENUS	L'empreinte anthropique	La conscience du touriste	Le "green washing"	Les coûts de l'écologie	Sueur et... ordures

Tableau 1 – Le tourisme durable en synthèse : théorie, rhétorique et pratiques, d'après Pecoraro Scanio, 2016.

En dehors de quelques formules véritablement alternatives basées sur le partage plutôt que sur la consommation (Pecorelli et Rabbiosi, 2016), il semble y avoir une antinomie structurelle entre les pratiques touristiques et la durabilité environnementale.

Parmi ces niveaux d'analyse, le plus intéressant en ce qui concerne la relation entre le tourisme et la durabilité dans les régions lacustres concerne le tourisme écologique et l'écotourisme, qui renvoient à la relation entre la fonction touristique et la fonction écologique (Cooper, 2005). Célébré par les Nations Unies en 2002, l'écotourisme concerne les activités récréatives en contact avec la nature dans les parcs et les aires protégées, qui impliquent «une prise de conscience environnementale et une acceptation du fait que la conservation de la nature est une fonction du territoire» (Pecoraro Scanio, 2016).

L'écotourisme comprend toujours un certain nombre de pratiques dans les parcs, les réserves et les aires protégées, y compris le trekking, l'observation des oiseaux, la plongée guidée, la faune et les itinéraires écologiques (équitation, vélo, mobilité durable), les écomusées, le tourisme environnemental. Il présente lui aussi des contradictions, à commencer par l'empreinte inexorable que chaque être humain laisse, et en continuant avec le danger de la muséification et la création de simulacres, c'est-à-dire une consommation éphémère.

En théorie, les parcs et les zones protégées sont essentiels pour l'écotourisme. En réalité, pourtant, en dehors de la rhétorique du tourisme durable, la relation est exactement l'inverse : ce n'est que lorsque les institutions et les populations locales ont pris pleinement conscience de l'importance de l'environnement dans lequel elles vivent, au point de le protéger légalement en le liant à une gestion réglementée, qu'il est possible de faire du tourisme durable et plus particulièrement de l'écotourisme et du tourisme de nature. Ou plus clairement, les parcs et les zones protégées ne sont pas indispensables à l'écotourisme. Ce qui est vraiment essentiel, c'est la sensibilisation de la population locale à l'environnement, qui s'exprime par la création de parcs et de zones protégées. En l'absence de cette

conscience environnementale, même les parcs et les zones protégées restent un simple exercice de rhétorique spatiale et politique, souvent à visée économique

Il est donc essentiel d'analyser le système des parcs et des aires protégées aux différents niveaux institutionnels et de le croiser avec la localisation des lacs et des régions lacustres, afin de comprendre le niveau de conscience de leur importance écologique et anthropique ainsi que leur niveau de protection. Analysons le cas des lacs de la Lombardie et spécifiquement de la région insubrienne, comprenant les provinces de Varèse, Côme et Lecco.

2 – La place des lacs d'Insubrie dans le système national de parcs et de zones protégées

Le système des espaces protégés en Italie est organisé en parcs et en réserves, de niveau national ou régional. Les parcs couvrent des zones (terrestres, fluviales, lacustres ou marines) qui contiennent des écosystèmes et des formations (géologiques, géomorphologiques ou biologiques) plus ou moins intacts dont on considère que la valeur (naturaliste, scientifique, esthétique, culturelle, éducative et récréative) exige leur préservation pour les générations futures. Les réserves, quant à elles accueillent et protègent certaines espèces biologiques significatives.

Dans tous les cas et à toutes les échelles, les activités humaines sont contrôlées et plus ou moins limitées dans les espaces protégés. Et si le choix d'établir une aire protégée est largement politique, l'organisation ultérieure du territoire sous protection relève de choix plus techniques que politiques. Dans le sens où la création d'un espace protégé est une loi, donc un acte politique. Une fois cette limite franchie, tous les autres choix sont certes des choix politiques, mais ils sont soumis à des paramètres techniques de nature environnementale, institutionnalisés dans la loi de protection elle-même, qui fonctionne en ce sens comme une «Charte constitutionnelle» à laquelle les décisions futures sont soumises.

Les raisons qui empêchent le système politique de déléguer, en tout ou en partie, son pouvoir d'intermédiation et de décision peuvent alors être déchiffrées. Cela est d'autant plus vrai là où il y a déjà eu un développement économique qui a augmenté les rentes foncières et la valeur de l'espace économique, et là où les relations socio-économiques et identitaires sont plus conflictuelles, car la clarté nécessaire à une coopération est insuffisante.

La Lombardie est la région italienne qui compte le plus grand nombre de lacs et de zones protégées (de niveau régional). Mais ces lacs ne font pas l'objet d'une attention écologique particulière, bien au contraire (figure 1).

Aucun des grands lacs ne fait l'objet d'une protection législative intégrale, à l'exception d'une partie du lac de Garde (mais le sujet de la protection est la montagne

et indirectement le lac). D'autre part, plusieurs petits lacs sont protégés en tant que réserves. Non pas, donc, dans la perspective directe de la protection du lac en tant que tel, mais dans la perspective indirecte de sauvegarder une espèce animale ou végétale qui trouve dans le lac son habitat de référence. Ainsi, le lac n'est pas un sujet de protection mais un objet à travers lequel on peut valoriser l'utilisation d'un autre « service » naturel digne de protection. C'est un « lac objet » qui, entre autres fonctions, intercède entre l'être humain et les merveilles de la nature.

Ainsi, bien que les lacs soient l'élément géographique caractérisant la région Lombardie (et bien qu'ils contiennent la moitié de toutes les ressources nationales en eau douce) (voir supra Fanetti *et al.*), aucun d'entre eux n'est donc soumis à une protection directe. Dans les trois provinces d'Insubrie,



Figure 1 - Les lacs d'Insubrie.

le lac Majeur et le lac de Côme ne font l'objet d'aucune protection environnementale spécifique, alors que les lacs mineurs (*laghi Briantei* et *laghi varesini*¹⁾ font l'objet d'une protection en tant que réserves biologiques. L'exception est le lac del Segrino, qui est protégé depuis 1984 par un consortium de municipalités qui a participé avec succès à l'amélioration environnementale de ce tout petit bassin d'origine glaciaire, de profondeur inférieure à 10 mètres, de forme allongée sur moins de deux kilomètres pour une superficie d'environ 35 ha au pied des formations montagneuses du *Triangolo lariano*.

Dans la province de Lecco, en aval du lac de Côme, le cours de l'Adda ainsi que les lacs fluviaux de Garlate et d'Olginate font partie du parc régional Adda Nord, qui s'étend de Lecco au nord à Truccazzano au sud.

Dans la province de Varese, les micro-lacs de Ganna et Biandronno et le marais de Brabbia sont des réserves régionales qui représentent les dernières étapes du cycle de vie d'un lac (étang, marais, tourbière). Les lacs de Varèse et de Comabbio, certains marais et certaines roselières (Bruscheria et Dormelletto, qui sont les seules zones côtières protégées des deux grands lacs subalpins) constituent des réserves du réseau Natura 2000.

Dans la province de Côme, outre le Segrino, il existe des réserves régionales : les lacs de Montorfano et de Piano, la rive orientale des lacs d'Alserio et de Mezzola-Pian di Spagna ; tous ces sites font également partie du réseau Natura 2000, auxquels s'ajoutent le lac de Pusiano et le marais de l'Albate.

Dans la province de Lecco, en plus des lacs fluviaux déjà mentionnés, se trouve une réserve régionale, le micro-lac de Sartirana, qui fait partie du réseau Natura 2000 avec les lacs de Pusiano et Olginate.

Sur le papier, cependant, le lac de Côme et le lac Majeur, ainsi que les lacs mineurs, sont des zones de tourisme et de loisirs avec une offre durable large et consolidée, tant en termes de pratiques que d'équipements et d'initiatives d'hébergement. Depuis plus de dix ans, l'Insubria est promue par un site web (www.lakesandalps.com), chargé de la promotion du tourisme sur les lacs et les montagnes en mettant l'accent sur l'image naturelle et la durabilité. Aujourd'hui comme par le passé, les lacs continuent d'être présentés comme des destinations naturalistes et particulièrement durables.

PARCS RÉGIONAUX	Surface
Adda Nord (LC, MB, BG, MI)	7 400 ha
RÉSERVES RÉGIONALES	
Lago di Biandronno (VA)	128 ha
Lago di Ganna (VA)	70 ha
Palude Brabbia (VA)	459 ha
Pian di Spagna e Lago di Mezzola (CO)	1 586 ha
Lago di Montorfano (CO)	89 ha
Lago di Piano (CO)	176 ha
Lago di Sartirana (LC)	24 ha
PARCS LOCAUX D'INTÉRÊT SUPRA-MUNICIPAL	
Lago del Segrino (CO)	300 ha
Valle del Torrente Lura	1 930 ha
Fontanile San Giacomo	413 ha
Medio Olona	613 ha
Rile Tenore Olona	1 452 ha
Valle del Lanza	676 ha

SITES DU RÉSEAU NATURA 2000	Surface
Canneti del Lago Maggiore (VA)	227 ha
Lago di Biandronno (VA)	134 ha
Lago di Comabbio (VA)	467 ha
Lago di Ganna (VA)	106 ha
Lago di Varese (VA)	1 738 ha
Palude Bozza - Monvallina (VA)	21 ha
Palude Brabbia (VA)	460 ha
Palude Bruscheria (VA)	164 ha
Lago di Alserio (CO)	488 ha
Lago di Mezzola e Pian di Spagna (CO)	1 611 ha
Lago di Montorfano (CO)	84 ha
Lago di Piano (CO)	207 ha
Lago di Pusiano (CO)	659 ha
Lago di Segrino (CO)	282 ha
Palude di Albate (CO)	74 ha
Pian di Spagna e Lago di Mezzola	1 715 ha
Lago di Olginate (LC)	78 ha
Lago di Pusiano (LC)	659 ha
Lago di Sartirana (LC)	28 ha

Tableau 2 – Les lacs et les zones humides parmi les parcs et aires protégées dans les provinces d'Insubrie en 2020 (type de zone protégée, nom, province et extension en ha) (www.arpalombardia.it; www.parks.it).

II – UN CONFLIT ENTRE RHÉTORIQUES ET PRATIQUES DE DURABILITÉ : LES OISEAUX ICHTYOPHAGES DES LACS D'INSUBRIE

L'exemple des oiseaux ichtyophages illustre bien ces contradictions entre discours et pratiques de durabilité sur les lacs d'Insubrie. Cette étude de cas est d'ailleurs l'une des principales raisons qui a conduit à la réunion du groupe de travail interdisciplinaire à l'origine de cet article, car elle concerne directement les lacs d'Insubrie, les activités touristiques et récréatives, les zones protégées et les espèces protégées. L'âpre conflit entre les différentes catégories d'acteurs se fonde non seulement sur des intérêts divergents, mais aussi et surtout sur des récits controversés, souvent infondés, qui illustrent certaines des contradictions dans la relation entre les lacs et la protection de l'environnement en Lombardie.

1 – Les acteurs du contentieux et les sujets (ou les objets?) du conflit

Une des pratiques les plus répandues sur les lacs en général, et en Lombardie en particulier, est certainement la pêche, qui est également largement pratiquée en Insubrie tant au niveau amateur et récréatif qu'au niveau professionnel et entrepreneurial, avec 129 entreprises inscrites au registre professionnel en 2016 (51 sur le lac Majeur, 74 sur le lac de Côme, 4 sur le lac de Varèse et 1 sur le lac de Mezzola) et un total de captures estimé à 366 tonnes en 2016 (Regione Lombardia, 2019). À cela s'ajoute une production piscicole en aquaculture sur laquelle les données sont moins récentes et plus incertaines, mais qui au niveau régional concerne environ 70 sites pour une production de 5 600 tonnes en 2012, en plus de 32 sites d'aquaculture pour le repeuplement.

Les ressources piscicoles issues de l'aquaculture (dont près de la moitié sont des truites) sont prédominantes et sont principalement destinées aux marchés nationaux et internationaux (la Lombardie est l'un des principaux producteurs de l'UE) tandis que les ressources halieutiques issues de la pêche professionnelle sur les lacs sont qualitativement meilleures, et d'espèces plus recherchées, mais sont quantitativement beaucoup plus faibles et sont principalement destinées aux marchés locaux et à la restauration, ce qui ferme la boucle en revenant à des activités d'intérêt touristique et récréatif. Le tourisme œnogastronomique lié au territoire et à la tradition (le fameux km 0) est en effet une composante fondamentale du tourisme durable. Et en Lombardie, dans les provinces de Côme, Lecco et Varese en particulier, certaines espèces de poissons comme l'ablette, le lavaret, l'agone et la perche sont une

composante fondamentale de la tradition culinaire et de l'offre touristique et gastronomique locale.

Pour défendre ce système, une protestation des pêcheurs et des entreprises d'aquaculture a commencé en 2018, amplifiée par une campagne de presse furieuse contre la présence d'oiseaux ichtyophages qui, comme le crient de façon dramatique les pages des journaux, menacent gravement la faune aquatique autochtone en mettant en danger les activités touristiques et de loisirs liées à la pêche et à la gastronomie «*authentique*». Les mots d'ordre commencent par «*invasion*» continuent avec «*guerre*» et «*croisade*» et se terminent par la demande d'«*élimination*» des oiseaux décrits comme «*killers*» et «*allochtones*». Les espaces de la contestation sont indéfinis : ils incluent clairement le lac de Côme, de Varèse et le lac Majeur et en particulier les communautés où sont situées les piscicultures, mais comme dans toute contestation idéologique les contours sont plutôt flous.

Grâce à l'écho médiatique, la protestation des pêcheurs et des entreprises d'aquaculture a été entendue dans différentes administrations locales. Dans un climat de vives controverses avec d'autres administrations et surtout avec les associations environnementales, cela a conduit la Région Lombardie à adopter une loi pour l'abattage des cormorans commencé en novembre 2019 dans les provinces de Varese, Côme et Lecco. La loi prévoyait un abattage défini comme «*sélectif*» et effectué par un personnel spécialisé, mais en l'absence de celui-ci, les provinces en charge de l'application du texte ont finalement recruté des chasseurs professionnels.

Tout d'un coup, mais pendant longtemps, il semble que le vrai problème des lacs de Côme, Varèse et Majeur (et de Lombardie en général) soit la présence des cormorans. En relisant les événements, au-delà des polémiques des pêcheurs et de la rhétorique des administrations locales et régionales, il est clair qu'il n'y a pas d'urgence car la présence des oiseaux ichtyophages et les protestations des pêcheurs qui en découlent sont un phénomène récurrent depuis vingt ans. Le comportement alimentaire des oiseaux ichtyophages de la région fait d'ailleurs l'objet d'un groupe de recherche de l'Université d'Insubrie depuis la fin des années 1990 (Martinoli *et al.*, 2003 ; Gagliardi *et al.*, 2007 et 2015). On constate cependant que ce n'est que récemment que le sujet a commencé à faire l'objet d'une couverture médiatique conduisant à des décisions politiques.

En outre, les oiseaux ichtyophages à l'origine du problème sont des espèces protégées, par la Convention de Berne de 1979 sur la conservation de

la vie sauvage et des habitats naturels, et par la loi italienne n° 157 de 1992 sur la vie sauvage. Il s'agit du Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), qui migre habituellement et niche sporadiquement là où il trouve des habitats favorables, comme dans le bassin du Pô depuis les années 1990 et du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) aux habitudes plus sédentaires et longtemps répandu en Italie. Ils sont également à la base de diverses pratiques à caractère à la fois écologique et naturaliste (protection des oiseaux, zones protégées) et récréatif (écotourisme, observation des oiseaux), tout aussi importantes du point de vue de l'écosystème mais beaucoup moins importantes du point de vue économique et beaucoup moins répandues du point de vue touristique.

2 – Le rôle de la recherche : une présence active mais négligée

Avec une grande anticipation des événements, un groupe de naturalistes et de biologistes de l'Université d'Insubrie a commencé à étudier les habitudes alimentaires de l'avifaune des lacs d'Insubrie en général et du lac de Côme en particulier, depuis que : 1) la présence numérique des espèces ichtyophages telles que le grèbe huppé et le cormoran a augmenté, 2) leur séjour s'est prolongé, et 3) l'inquiétude pour les ressources halieutiques a augmenté.

Les recherches menées sur les lacs et rivières de l'Insubrie ont étudié les populations et la localisation de l'avifaune et son interaction avec l'ichtyofaune : Combien sont-ils ? Où sont-ils ? Combien de temps restent-ils ? Que mangent-ils et en quelle quantité ? Loin d'être anodines, ces questions sont ambitieuses et concernent un large territoire. En particulier, l'étude du comportement alimentaire des cormorans a nécessité l'analyse des bolus alimentaires régurgités après digestion. Récupérés grâce à des radeaux spéciaux placés sous les nids, ils ont permis d'étudier les os des poissons mangés, reconstruisant quantitativement et qualitativement l'alimentation des oiseaux.

À la fin du travail de recherche, la prise estimée était d'environ 93 tonnes en 2003 et d'environ 110 tonnes en 2012-2013, dont 40 % par le Grèbe huppé et 60 % par le Cormoran. En particulier, les grèbes se sont avérés des prédateurs spécialisés qui préfèrent les cyprinidés tels que les précieuses *alborelle*, un ingrédient central de la cuisine locale. En revanche, les cormorans se sont révélés des prédateurs opportunistes et généralistes qui choisissent en fonction de la taille qu'ils sont capables d'avalier (Martinoli *et al.*, 2003 ; Gagliardi *et al.*, 2007 et 2015).

Cependant, comme l'illustrent ces études et comme le confirment le rapport de 2015 (Graia Cnr-Ise, 2015) et un grand nombre de publications récentes (Regione Lombardia, 2019 ; Arpa, 2019 ; entres

autres) sur la faune piscicole régionale, les oiseaux ichtyophages ne sont ni le seul ni le principal problème des lacs lombards. Une série de facteurs qui affectent négativement la composition quantitative et qualitative de la population régionale de poissons est identifiée :

- 1) l'altération de la qualité de l'eau due à l'eutrophisation et aux contaminants organiques persistants ;
- 2) l'altération de l'écosystème liée à la réduction de la connectivité lacs-tributaires pour la construction de barrages qui fragmentent le lit des rivières, à l'altération des habitats littoraux avec des côtes artificielles qui entraînent la disparition des roselières, à l'altération du régime hydrologique à des fins hydroélectriques ou d'irrigation ;
- 3) les altérations biologiques telles que l'introduction d'espèces exotiques qui modifient l'équilibre, et, finalement, l'augmentation des populations d'oiseaux ichtyophages.

Les rapports scientifiques et techniques révèlent un certain nombre de points d'intérêt. Les prises d'oiseaux ichtyophages sont comparables à celles des pêcheurs professionnels et la concentration des prédateurs peut être nuisible, surtout dans les élevages intensifs. En revanche, dans les lacs, la taille de la population est liée à la disponibilité de nourriture (une population importante d'oiseaux prédateurs indique un système biotique en bon état), de sorte que l'élimination de dizaines de spécimens, non seulement s'avère inutile en attirant d'autres unités en remplacement en attendant que l'équilibre soit restauré, mais déstabilise la communauté dans sa compétition interne, qui est aussi un instrument d'autorégulation.

3 – Les petites et grandes contradictions du système

Le système, par ailleurs, est basé sur des contradictions apparemment éphémères mais fondamentales. Les cormorans qui d'un côté sont devenus les boucs émissaires, sont dans le même temps une espèce protégée, qui trouve refuge dans des dizaines de microsites protégés auprès des fleuves et des lacs en Lombardie, même dans la région insubrienne. C'est le cas de la Palude Brabbia, au milieu des lacs de Varèse, Comabbio et Biandronno : un marais protégé par le réseau Natura 2000 et par Oasi Lipu, où l'avifaune ichtyophage est une ressource fondamentale et défendue, tandis que dans les trois lacs adjacents, elle est indésirable et potentiellement sujette à l'abattage.

Même la population de poissons sur laquelle repose l'authenticité de la cuisine régionale n'est pas sans contradictions : elle est composée par de nombreuses espèces non indigènes, jusqu'à 50 % au

lac de Varese et presque 70 % au lac Majeur. En fait, certains plats traditionnels de la cuisine régionale sont basés sur des espèces qui ne sont pas indigènes, mais qui ont été historiquement introduites par l'homme à diverses fins, puis acclimatées et répandues, comme la perche, qui est l'un des produits centraux de l'offre des restaurants locaux destinés au tourisme et aux loisirs, bien qu'il s'agisse d'une espèce allochtone.

Les décisions politiques sont également prises de manière contradictoires, avec l'abandon des résultats de la recherche et le dépassement des raisons des acteurs les moins doués du point de vue des ressources économiques et entrepreneuriales (comme les associations environnementales) grâce à un fort impact médiatique sur l'opinion publique. La relation entre la recherche, l'information, le

consensus politique et la prise de décision reste difficile, en particulier dans les domaines écologique et environnemental.

Comme l'illustre le cas des Cormorans des lacs d'Insubrie, la rationalité politique, soutenue par la presse, peut conseiller de s'éloigner des preuves scientifiques pour établir des réglementations générales et particulières qui permettent d'un seul coup d'obtenir un consensus politique auprès des pêcheurs, des chasseurs, des entrepreneurs locaux du tourisme et de la restauration et plus généralement de l'électorat «souverainiste» engagé contre l'«étranger», même quand il s'agit d'un oiseau qui vit là depuis plus de 30 ans, et ce, en dépit de toute cohérence entre les politiques environnementales et les principes clés de durabilité écologique.

CONCLUSION

Les contradictions qui découlent de la théorie du tourisme durable se répercutent sur les pratiques d'organisation et de planification du territoire qui souffrent déjà des difficultés inhérentes à l'application des normes environnementales, qui peuvent être de nature tant technologique que sociale et surtout économique.

Le cas analysé révèle encore l'image d'un «lac objet» de lutte pour la pêche, objet de lutte pour la chasse, objet d'instrumentalisation politico-électorale en suggérant que la différence entre un «lac objet»

et un «lac sujet» dépend exclusivement de choix politiques et culturels plus ou moins conscients.

L'image idéale d'un «lac sujet» (de politiques de protection et de valorisation partagées) est mise en contraste avec les expériences concrètes de «lacs objets» d'une exploitation multifonctionnelle visant le profit économique et la réussite politique. Mais c'est précisément le manque de conscience environnementale et écologique de la part des différents acteurs, et en particulier de la classe politique et entrepreneuriale, qui empêche l'enclenchement d'une spirale positive.

NOTE

¹ Les *laghi Briantei* désignent les lacs situés au sud du lac de Côme, entre Côme et Lecco. Les *laghi varesini* désignent quant à eux les lacs situés entre l'extrémité sud du lac Majeur et le lac de Varèse.

BIBLIOGRAPHIE

- ARPA LOMBARDIA, 2019. Stato delle acque superficiali in Regione Lombardia LAGHI Rapporto triennale 2014-2016, Aggiornamento 2019. Regione Lombardia, n. p.
- BERTONI R., 1997. I laghi, origine, funzionamento e conservazione. Roma, Istituto studio ecositemi, CNR, 256p.
- COOPER C., 2005. Lakes as tourism destination resources. In C.M. HALL et T. HÄRKÖNEN (dir.), *Lake Tourism: An Integrated Approach to Lacustrine Tourism Systems*. Clevedon, Channel view publications, 27-42.
- DEFERT P., 1962. Les lacs et le tourisme. *Archives diplomatiques et consulaires*, 6, 283-292.
- GAGLIARDI A., MARTINOLI A., PREATONI D., WAUTERS L. A. et TOSI G., 2007. From mass of body elements to fish biomass: a direct method to quantify food intake of fish eating birds. *Hydrobiologia*, 583, 213-222.
- GAGLIARDI A., PREATONI D., WAUTERS L. A. et MARTINOLI A., 2015. Selective predators or choosy fishermen? Relation between fish harvest, prey availability and great cormorant (*Phalacrocorax carbo sinensis*) diet. *Italian Journal of Zoology*, 82 (4), 544-555.
- GRAIA CNR-ISE, 2015. Censimento della fauna ittica dei laghi alpini lombardi nel territorio della Regione Lombardia – Relazione generale. Milano, Direzione generale agricoltura, 168p.

- MARTINOLI A., GAGLIARDI A., PREATONI D., DI MARTINO S., WAUTERS L. A. et TOSI G., 2003. The Extent of Great Crested Grebe Predation on Bleak in Lake Como, Italy. *Waterbirds* 26 (2), 201-208.
- MINISTERO DELL'AMBIENTE, 2013. Parchi Nazionali: dal capitale naturale alla contabilità ambientale. Roma, Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare, 57 p.
- MUTI G., 2016. Dalla gestione integrata dei bacini all'istituzione di aree protette: il caso del sistema turistico del lago di Como. *Memorie Geografiche NS*, 14, 459-465.
- PECORARO SCANIO A. (dir.), 2016. Turismo sostenibile. Retorica e pratiche. Ariccia, éd. Aracne, 328 p.
- PECORELLI V. et RABBIOSI C., 2016. Le alternative al turismo di massa sono finite? Un approccio critico al turismo alternativo. In A. PECORARO SCANIO (dir.), Turismo sostenibile. Retorica e pratiche. Ariccia, éd. Aracne, 117-144.
- REGIONE LOMBARDIA, 2019. Programma triennale per la pesca e l'acquacoltura. Regione Lombardia, 107 p.
- SAARINEN J. et DELL'AGNESE E., 2016, Turismo, sostenibilità e riduzione della povertà. In A. PECORARO SCANIO (dir.), Turismo sostenibile. Retorica e pratiche. Ariccia, éd. Aracne, 17-38.
- TURCO A., 2010. Configurazioni della territorialità. Milano, F. Angeli, 336 p.

WEBOGRAFIE

Agenzia Regionale per la Protezione dell'Ambiente ; www.arpalombardia.it
Site internet des espaces protégés italiens ; www.parks.it